

Commission des Jeunes Section Championnats

Réunion du 13 mars 2019

Présents : MM. Bourdin, Elophe, Ferraretti, Fouré, Grain, Laguilliez, Marchand, Tetart

Homologation

La commission homologue les résultats depuis la dernière réunion n'ayant pas donné lieu à réclamation.

Suite aux mails de Vignacourt en U13, de Mers en U18 et de Rivery 2 en U18 affirmant être en forfait général, la commission enregistre ces 3 forfaits généraux.

Calendrier

Suites aux journées (partiellement ou totalement) remises, la commission reprogramme ces journées.

Journée remise en totalité :

- Journée 5 Aller (U13 –U14 – U15 et U18) du 2 février remise au 13 avril
- Journée 11 Aller (U16) du 2 février remise au 13 avril
- Journée 7 Aller (U13 –U14 – U15 et U18) du 9 mars remise au 15 juin
- Journée 2 Retour (U16) du 9 mars remise au 15 juin

Journée jouée partiellement :

- Journée 4 Aller (U13 –U14 – U15 et U18) du 19 janvier remise au lundi 22 avril
- Journée 10 Aller (U16) du 19 janvier remise au lundi 22 avril

Etant mercredi soir et voyant les conditions météorologiques annoncées, il y a une forte probabilité de remise de la journée du 16 mars (Journée 1 Retour (U13 –U14 – U15 et U18) et Journée 3 Retour (U16).

Si tel était le cas, cette journée serait reprogrammée au 22 juin.

Forfait

Suite aux mails de Vignacourt en U13, de Mers en U18 et de Rivery 2 en U18 affirmant être en forfait général, la commission enregistre ces 3 forfaits généraux.

Elle valide également les divers forfaits depuis le 1^{er} octobre pour les U13 – U15 – U18 et depuis le début du championnat pour les U14 – U16 (cf Tableau Annexe)

Finale U13 Pitch

La commission effectue le tirage de la 1^{ère} rotation de la coupe U13 Pitch prévue à Péronne le samedi 6 avril. (cf Document)

AMENDES

Non utilisation de FMI :

USC MOISLAINS, U15 D3 D, du 22/12/19, 50€

AMIENS FC PORTO 1, U13 D1 A, du 22/12/19, 50€

AMIENS RIF U14, 19/01/19, 50€

Forfait Général, 50€ :

ASM RIVERY 2, U18 D2C

MERS AC 1, U18 D2A

FC VIGNACOURT, U13 D4D

Remboursement arbitre :

Match AMIENS ESP PIGEONNIER – AMIENS OL, du 09/02/19

La somme de 11,50€ sera débite à chaque club et mis au crédit de Madame COURMONT Chloé, arbitre officiel de la rencontre.

Prochaine réunion : sur convocation

Le Président de la Commission : P. FOURE

Le Secrétaire de séance : A. FERRARETTI